

**PSYCHOLOGUE
PREVENTION ET PROTECTION
DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**



Le Département recrute un psychologue contractuel dans le domaine de la prévention et de la protection de l'enfance et de la famille.

GRADE DE REFERENCE : Catégorie A – Psychologue

GRADE D'ACCES : Catégorie A – Psychologue

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE : Le poste est positionné auprès de la Direction Prévention et Protection de l'Enfance et de la Famille (DPPEF), mais il intervient également au sein des Maisons des Solidarités Départementales selon les absences à couvrir.

A titre indicatif, il interviendra lors de la prise de poste d'une part sur le service PMI-modes d'accueil d'autre part au sein de la Maison des Solidarités Départementales d'Espalion. Mais cette répartition est susceptible d'évoluer.

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Pôle Solidarités Humaines 4 rue Paraire 12000 RODEZ

MISSIONS :

Au sein de la Direction Prévention et Protection de l'Enfance et de la Famille :

Le psychologue peut être amené à participer par ses interventions au travail pluridisciplinaire dans différents services de la direction :

- Au sein du service Modes d'Accueil Enfance de la Protection Maternelle et Infantile : instruire l'évaluation psychologique des demandes d'agrément assistant familial,
- Au sein du service Adoption : instruire l'évaluation psychologique des demandes d'agrément adoption,
- Au sein du dispositif Départemental d'Accueil Familial : réaliser l'accompagnement psychologique des assistants familiaux recrutés par le Département,
- De manière transversale à la direction, répondre aux demandes d'intervention ou d'éclairage clinique sur des situations diverses.

Au sein des Maisons des Solidarités Départementales (qui mettent en œuvre les mesures de protection de l'enfance) :

Le psychologue contribue à la détermination et à la mise en œuvre de mesures de protection de l'enfance, en lien avec les équipes pluridisciplinaires. Pour cela il met en œuvre des actions de conseil, d'évaluation, d'accompagnement auprès des enfants et de leurs familles.

Par des entretiens individuels avec les jeunes et leurs familles- à la demande d'un travailleur social ou médico-social et après validation du responsable de territoire - le psychologue :

- Eclaire ponctuellement l'équipe sur les enjeux psychologiques d'un nouvel évènement dans la vie du jeune,
- Evalue la situation pour contribuer à l'élaboration d'un projet individuel,
- Suit les situations les plus sensibles, notamment lors de séparation, d'accueil, de reprise de liens,
- Participe à l'orientation vers les services extérieurs,
- Développe la collaboration avec les partenaires en vue de prises en charge thérapeutiques ou psychiatriques.

APTITUDES REQUISES :

- Connaître le développement psychique de l'individu, dont tout particulièrement le développement de l'enfant et les problématiques de la parentalité, les fonctionnements psychopathologiques, les mécanismes psychiques mis en œuvre dans les séparations familiales,
- Connaître la législation, les procédures et les dispositifs sociaux en matière de protection de l'enfance, ainsi que les structures et l'environnement du champ socio-éducatif,
- Expérience dans le domaine de l'enfance,
- Maîtrise de la conduite d'entretiens cliniques,
- Capacités d'observation et d'analyse,
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat, en rendant compte régulièrement à son encadrement,
- Qualités pédagogiques et de communication,
- Capacités d'organisation et de rédaction.

FORMATION ET EXPERIENCE SOUHAITEE :

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie

CONTEXTE DU POSTE /CONTRAINTES :

Permis B obligatoire